



Retrait de la réforme de la formation des enseignant·es & CPE ! Retrait de la réforme des concours !

vendredi 5 mars 2021, par [matthias](#)

Appel soutenu par CGT Ferc, CGT Ferc Sup, FO Fnec FP, SIA, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUIPP-FSU, Snesup-FSU, Solidaires Etudiant-e-s, Sud Education, UNEF

11 MARS 2021

RETRAIT DE LA RÉFORME DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT·ES & CPE ! RETRAIT DE LA RÉFORME DES CONCOURS !

Les enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, formatrices et formateurs, étudiant·es réunis en AG inter-INSPÉ les 11 février et 3 mars 2021 et représentant presque tous les INSPÉ de France, demandent l'arrêt et le retrait de la réforme de la formation des enseignant·es et des CPE et des concours que le gouvernement compte mettre en place à la rentrée 2021. Contrairement à ce que prétend le ministère, cette "réforme" ne rendra pas le métier enseignant plus attractif et n'améliorera pas la formation. Au contraire, elle les dégradera fortement. Engagée sur une vision purement gestionnaire et une méconnaissance des réalités du métier, cette "réforme" :

- Crée des inégalités entre les étudiant·es et favorise aux métiers de l'enseignement (MEEF) alternant·es et non alternant·es, entre les académies en fonction des moyens qu'elles peuvent mettre dans la formation, entre les laureat·es et des concours, en fonction de leur parcours antérieur.
- Déjà, elle transforme le statut des étudiant·es en formation en contractuel les précaires sous-payés, astibés comme moyen d'enseignement puisque ils et elles seront en responsabilité aux examens devant les élèves avant que leur qualification ait été reconnue par le diplôme de master et par la réussite au concours préparé.
- Accentuera encore la souffrance déjà grande des étudiant·es de masters MEEF. Les étudiant·es alternant·es devront tout à la fois faire la classe en responsabilité, préparer les cours pour les élèves, réaliser un master, incluant un mémoire de recherche et préparer les épreuves du concours. Tout ceci pour obtenir son diplôme.
- Abaisse démesurément le niveau d'exigence disciplinaire et professionnelle des concours de recrutement des professeur·es du primaire et du second degré.
- Sacrifie finalement les élèves de l'école publique, à commencer par les plus fragiles, qui ont besoin d'enseignant·es réellement formés sur les plans disciplinaire, didactique et professionnel. Cette "réforme" prépare ainsi la voie à un enseignement public au rabais dans lequel les services des enseignant·es ne sont plus garantis.

La diminution des postes offerts aux concours, l'absence de plan pluriannuel de recrutements, visent à mettre sur le marché du travail des personnes ayant échoué au concours mais titulaires de masters. Beaucoup de futures enseignant·es, embauché·es localement, seront soumises au risque du licenciement et aux pressions de leur employeur, ce qui réduira drastiquement leurs libertés (pédagogiques, syndicales, etc.).

Cette "réforme" ouvre les conditions de l'affaiblissement du concours comme modalité de recrutement des enseignant·es de la fonction publique sous statut de fonctionnaire. La seconde épreuve orale, transformée en entretien d'embauche, change la nature des concours de recrutement.

Cette "réforme" dévalorise les métiers d'enseignant·e et de CPE, desquels se détournent déjà de plus en plus les étudiant·es. Il faut renoncer à la logique d'économies budgétaires et de précaution à tout va qui favorise et se donneur celle des moyens d'un financement des études, d'une réelle formation des enseignant·es et d'un recrutement de qualité. Nous en appelons au retrait de cette mauvaise "réforme" : le sort des prochaines générations d'élèves se joue dès aujourd'hui. Il est plus qu'urgent d'écouter les actions et acteurs de la formation, et d'agir en conséquence !

Le 11 mars 2021, toutes et tous en grève, mobilisé·es pour une autre formation des enseignant·es et CPE !

Assemblées générales dans toutes les académies, rassemblements devant les rectorats partout où c'est possible et, en Île-de-France devant le ministère de l'Éducation nationale, audiences, conférences de presse, courriers aux député·es... Faisons-nous entendre !

AG nationale inter-INSPÉ à 18 h en visio-conférence pour faire le bilan de cette journée

Les enseignant·es, enseignant·es-chercheur·es, formatrices et formateurs, étudiant·es réunis en AG inter-INSPÉ les 11 février et 3 mars 2021 et représentant presque tous les INSPÉ de France, demandent l'arrêt et le retrait de la réforme de la formation des enseignant·es et des CPE et des concours que le gouvernement compte mettre en place à la rentrée 2021. Contrairement à ce que prétend le ministère, cette "réforme" ne rendra pas le métier enseignant plus attractif et n'améliorera pas la formation. Au contraire, elle les dégradera fortement. Engagée sur une vision purement gestionnaire et une

méconnaissance des réalités du métier, cette “réforme” :

- Crée des inégalités entre les étudiant·es se formant aux métiers de l’enseignement (MEEF) alternant·es et non alternant·es, entre les académies en fonction des moyens qu’elles peuvent mettre dans la formation, entre les lauréat·es des concours, en fonction de leur parcours antérieur.
- En fétichisant le terrain, transforme les étudiant·es en formation en contractuel·les précaires sous-payé·es, utilisé·es comme moyens d’enseignement puisque ils et elles seront en responsabilité seul·es devant les élèves avant que leur qualification ait été reconnue par le diplôme de master et par la réussite au concours préparé.
- Accentuera encore la souffrance déjà grande des étudiant·es de masters MEEF. Les étudiant·es alternant·es devront tout à la fois faire la classe en responsabilité, préparer les cours pour les élèves, réussir un master, incluant un mémoire de recherche et préparer les épreuves du concours. Tout ceci pour environ 670 €/mois.
- Abaisse dramatiquement le niveau d’exigence disciplinaire et professionnelle des concours de recrutement des professeur·es du premier et du second degrés.
- Sacrifie finalement les élèves de l’école publique, à commencer par les plus fragiles, qui ont besoin d’enseignant·es réellement formé·es sur les plans disciplinaire, didactique et professionnel. Cette “réforme” prépare ainsi la voie à un enseignement public au rabais dans lequel les savoirs des enseignant·es ne sont plus garantis.

La diminution des postes offerts aux concours, l’absence de plan pluriannuel de recrutements, visent à mettre sur le marché du travail des personnes ayant échoué au concours mais titulaires du master. Beaucoup de futur·es enseignant·es, embauché·es localement, seront soumis·es au risque du licenciement et aux pressions de leur employeur, ce qui réduira drastiquement leurs libertés (pédagogique, syndicale, etc.).

Cette “réforme” ouvre les conditions de l’affaiblissement du concours comme modalité de recrutement des enseignant·es de la Fonction publique sous statut de fonctionnaire. La seconde épreuve orale, transformée en entretien d’embauche, change la nature des concours de recrutement.

Cette “réforme” dévalorise les métiers d’enseignant·e et de CPE, desquels se détournent déjà de plus en plus les étudiant·es. Il faut renoncer à la logique d’économies budgétaires et de précarisation à tout va qui l’anime et se donner enfin les moyens d’un financement des études, d’une réelle formation des enseignant·es et d’un recrutement de qualité. Nous en appelons au retrait de cette mauvaise “réforme” : le sort des prochaines générations d’élèves se joue dès aujourd’hui. Il est plus qu’urgent d’écouter les actrices et acteurs de la formation, et d’agir en conséquence !

Le 11 mars 2021, toutes et tous en grève, mobilisé·es pour une autre formation des enseignant·es et CPE ! Assemblées générales dans toutes les académies, rassemblements devant les rectorats partout où c’est possible et, en Île-de-France devant le ministère de l’Éducation nationale, audiences, conférences de presse, courriers aux député·es... Faisons-nous entendre !

AG nationale inter-INSPÉ à 18 h en visio-conférence pour faire le bilan de cette journée